

1. *Débitrice*: **Les Presses de la Venoge SA en sursis concordataire, 1026 Denges**

2. *Remarques*: Assemblée des créanciers (art. 301 LP)

L'assemblée des créanciers aura lieu le vendredi 28 octobre 2005 à 15 h. 30, dans les locaux du commissaire, av. Jomini 8, 1004 Lausanne, salle de conférence du rez-de-chaussée. Les créanciers ont la possibilité de prendre connaissance sur rendez-vous, au bureau du commissaire (tél. 021 641 46 46).

Ernest Cardis c/o BfB Fidam Société Fiduciaire
1000 Lausanne 9

(03057590)